

GTMC-VTT - Étape 29 - Lunas > Clermont-l'Hérault



Sur la GTMC-VTT (Olivier Octobre / GTMC-VTT)

La GTMC-VTT, de Lunas à Clermont-l'Hérault.

Après Lunas, l'itinéraire de la GTMC entre pleinement dans le monde méditerranéen. Une succession de montées et descentes permet de profiter de points de vue d'exception sur les grands espaces du Haut Languedoc puis sur les terres rouges du lac du Salagou. Nos coups de cœur : Dio et son château, le plateau de Carlencas et surtout... le lac du Salagou ! Spot de rêve pour les vététistes, les abords du lac offrent des singles track esthétiques et ludiques et de multiples invitations à la baignade. Vignes et oliviers complètent le paysage, avant de rejoindre Clermont l'Hérault et ses nombreux services.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h

Longueur : 41.9 km

Dénivelé positif : 1005 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

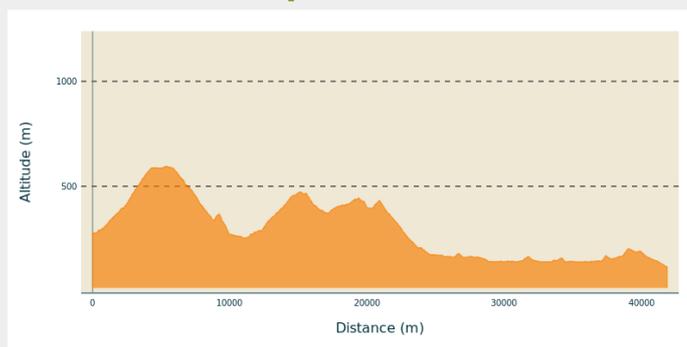
Type : Traversée

Itinéraire

Départ : Lunas

Balisage : Itinéraire VTT Sports cyclistes

Profil altimétrique



Altitude min 115 m Altitude max 595 m

Balisage spécifique des Grandes Traversées à VTT (label FFC) : panonceaux blancs avec triangle et ronds rouges, complétés du nom de l'itinéraire. Ces balises sont le plus souvent apposées sur des arbres ou des poteaux le long du parcours.

Praticable : toute l'année.

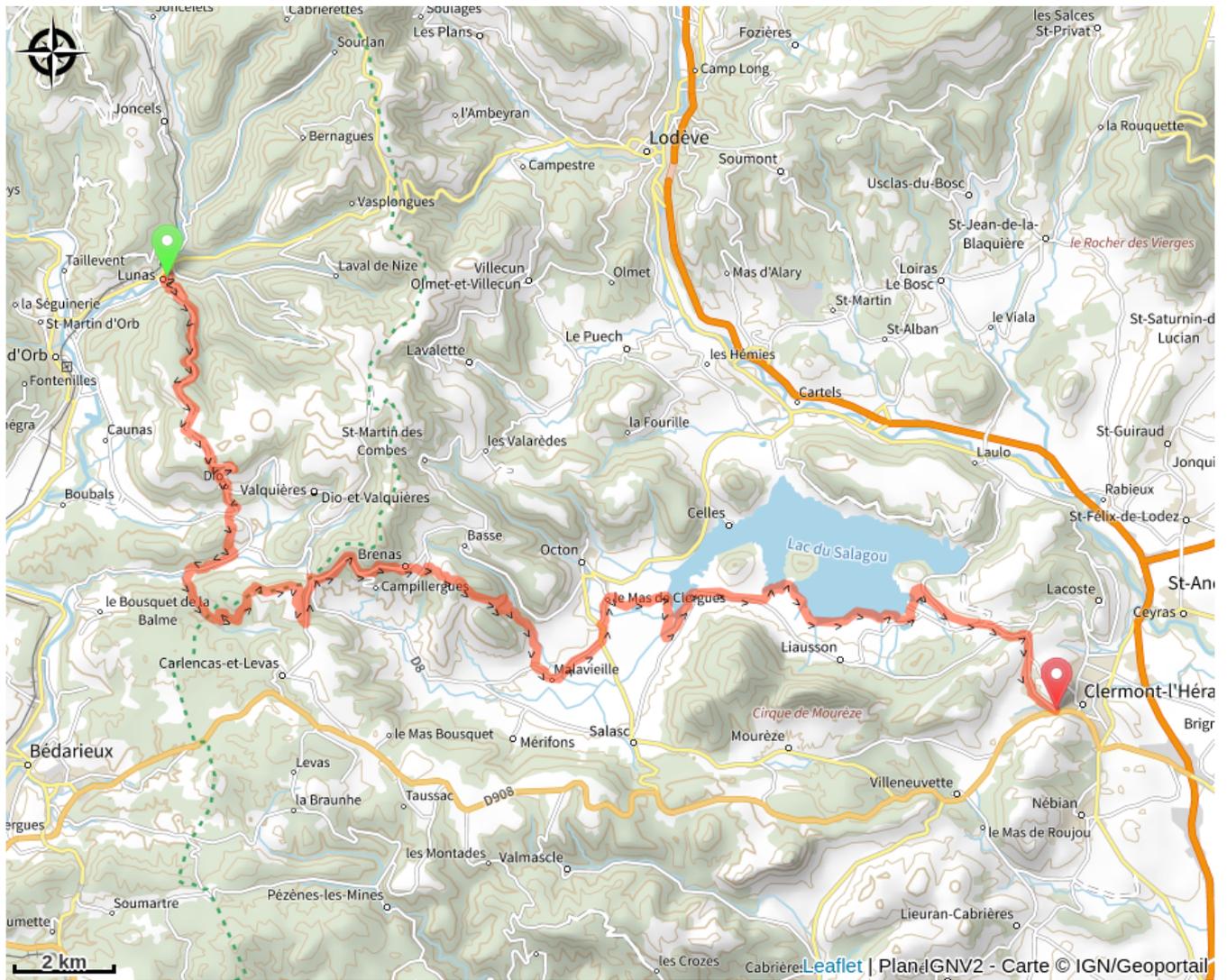
Sous réserve de conditions météo favorables.

Site web (URL) : <https://www.la-gtmc.com/>

Téléphone : [04 74 59 71 70](tel:0474597170)

Mél : contact@la-gtmc.com

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

 **En plein air**

 **Inscrit au PDIPR**

 **Label VTT - FFC**

Recommandations

Bien que cela soit peu recommandé, il est possible que certains vététistes voyagent avec un animal. Il sera alors indispensable de le transporter ou de le tenir en laisse sur les portions d'itinéraire en voie partagée avec la circulation automobile, ainsi que sur les chemins où la présence d'animaux est règlementée. Sur les chemins où la présence d'animaux est interdite par arrêté (dans les Parcs nationaux notamment), les vététistes devront trouver un parcours alternatif par des chemins ne réglementant pas la présence d'animaux, ou se séparer temporairement de leur animal sur les étapes concernées.

Comment venir ?

Parking conseillé

Place T. Maurel

Source

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

<http://fr.auvergnerhonealpes-tourisme.com/>